

De la thermodynamique fiscale

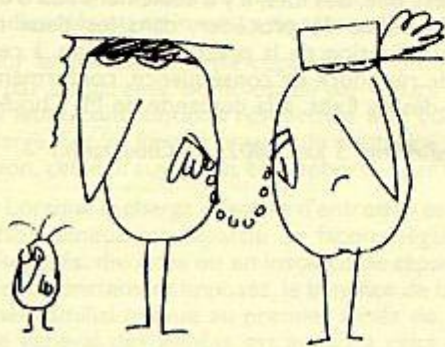
publiée par la Revue du Trésor dans son numéro d'octobre 2002, une lettre d'un contribuable . De l'illustration d'un axiome Shadok suivant lequel "Plus ça change et plus c'est la même chose"..

Monsieur,

ayant demandé à acquitter mes impôts
par versements mensuels j'ai reçu un
avis d'échéances

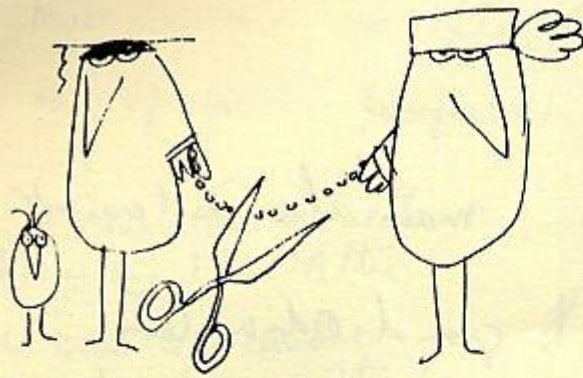
Mais celui-ci semble porter sur une somme
excessive : 8.150 F de paiement annuelle

Je m'explique :



Le montant correspond
à l'époque où j'étais encore
maré

$$(\text{Revenu A} + \text{Revenu B}) \times \alpha = 8.150 \text{ F}$$

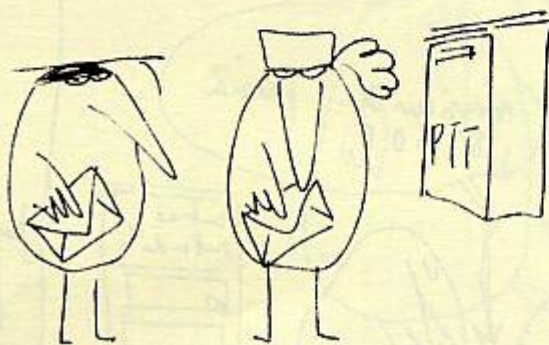


Puis vint le divorce.



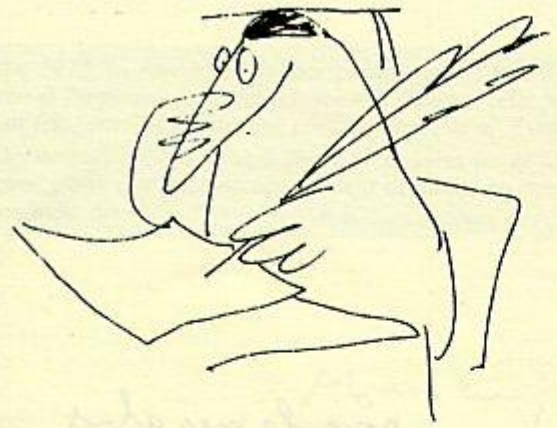
nous fîmes alors
mon ex femme et
moi de déclarations
séparées.

Le jugement me
confia la garde
de l'enfant.

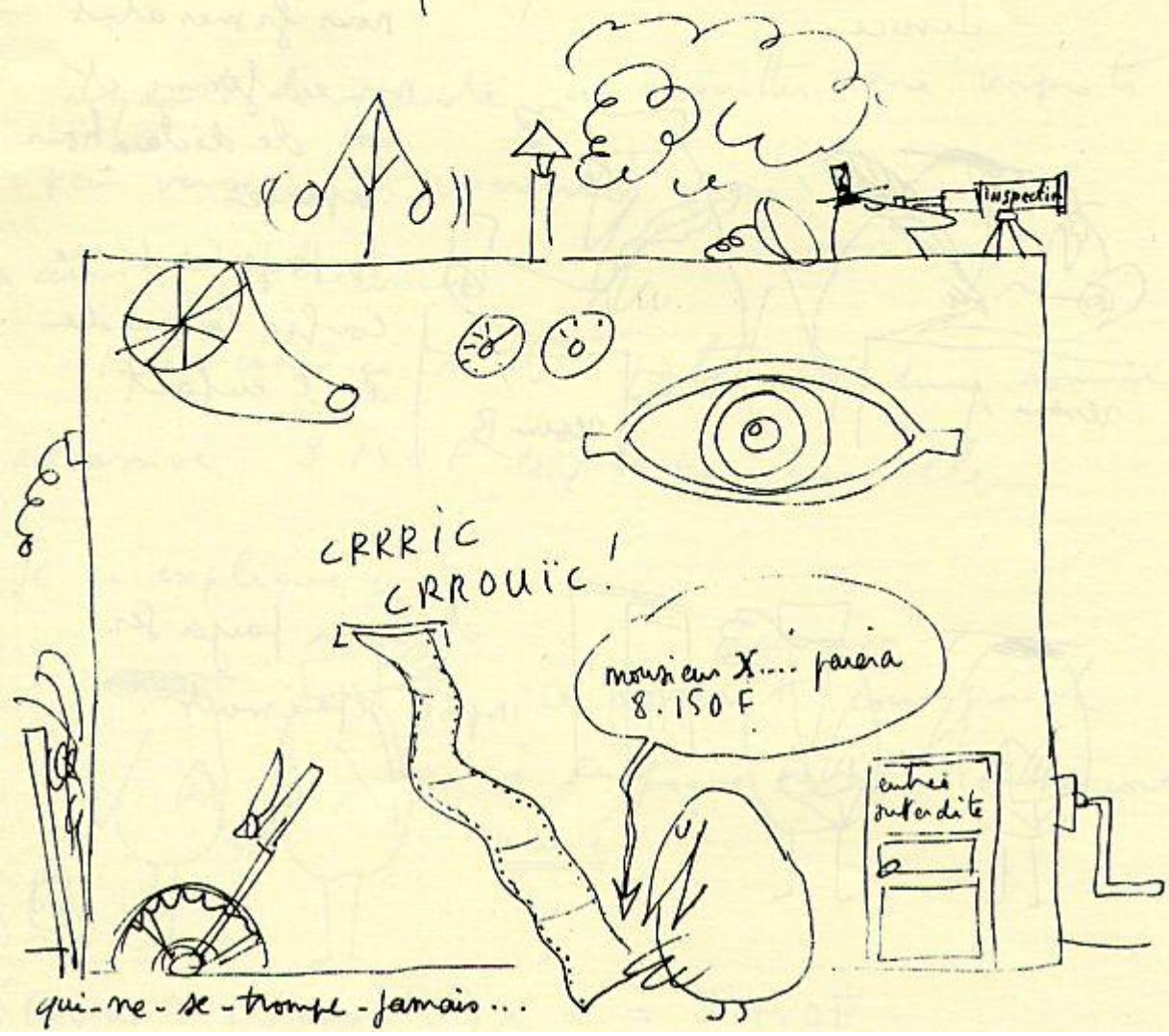


et chacun paye ses
impôts séparément.

Cette année je demandais à bénéficier de préférence
membres mensuel.



mais alors intervenant
le grand ordinateur
SHADOK des impôts

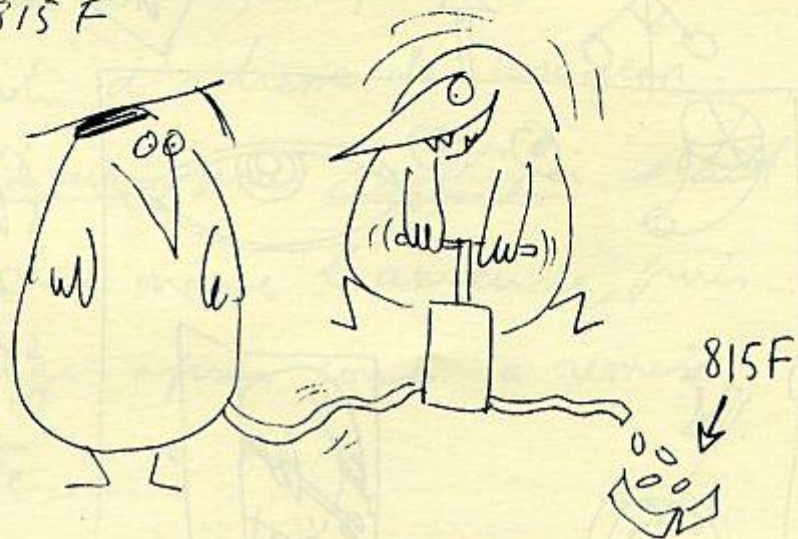


mais qui me recolle les impôts de mon
ex épouse à payer(*)

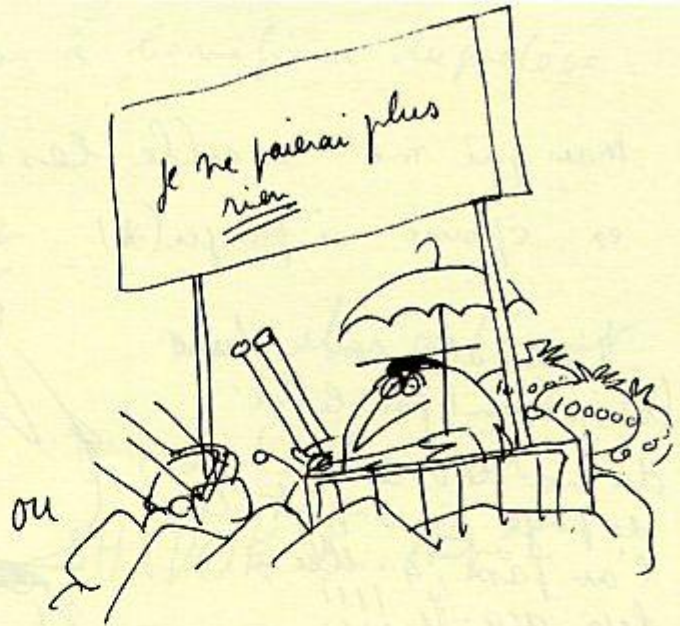
L'ordinateur me réclame
(*) également par lettre
de mois de décembre
de payer ses impôts de
l'an passé, qu'elle a
déjà acquittés!!!!



Me voilà donc à ce jour automatiquement
prélevé de 815 F



que faire ?

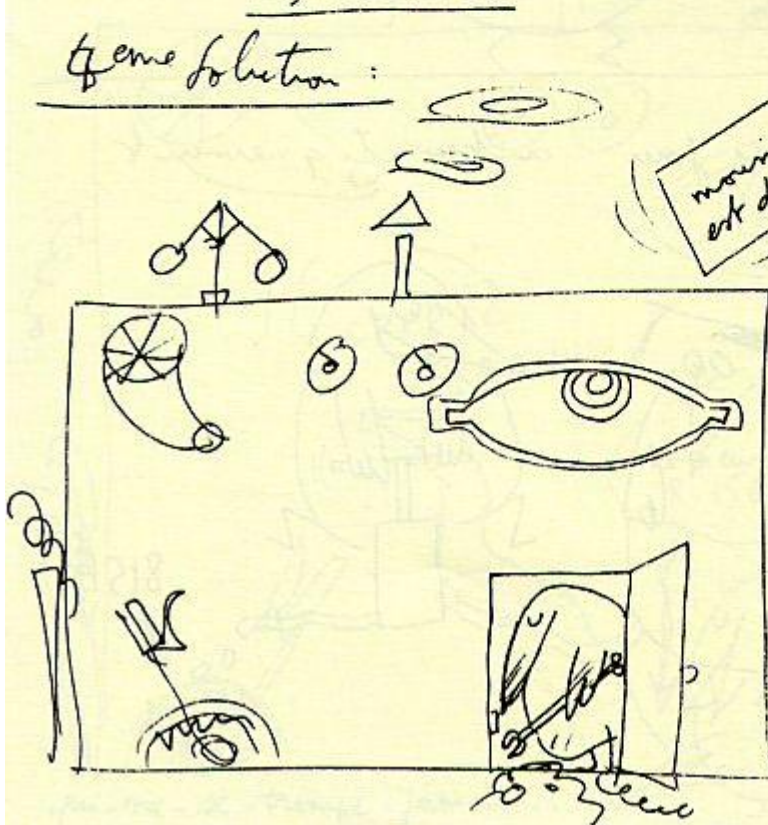


1ere solution

2eme solution

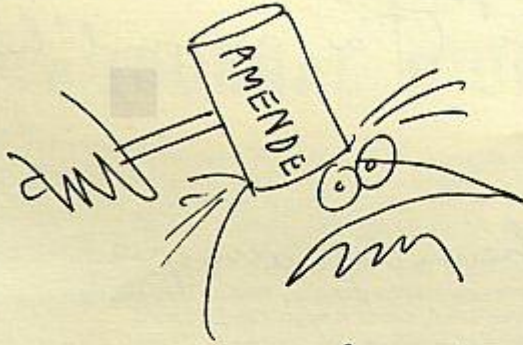
3eme solution: reépouser mon ex-femme (Non!)

4eme solution:



informer le grand oridibateur Shadok des impôts que je suis DI-VOR-CÉ.

Je reste sceptique quant à l'effet de cette lettre. En effet il ya 2 ans je fus frappé d'une amende de 100 ou 300 F - pour retard.



Ce n'était pas motivé

aurai je m'en fus chez vous m'en plaindre.
On m'expliqua que le grand ordonnateur
Shadok des impôts distribuait comme cela
des amendes de temps en temps à contretemps,
peut être parce qu'il n'était pas informé à temps
des changements d'adresse de usagers.
Mais que le mieux, pour simplifier était
de payer quand même l'amende, puis
de demander après coup sa remise.
Ainsi fis-je
-- en confiance.

J'écrivis six fois en demandant cette
(J'ai été allé aux impôts 2 fois)
remise Pas de réponse (J'ai aujourd'hui
abandonné) -

D'où cette loi de la thermodynamique
fiscale :

Tout argent versé au centre des
impôts ne revient jamais

Votez légalement contre la bubble

